



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Février 1999

Numéro 10

Dans ce numéro

- 1 C.T.P.L. du 25 janvier 1999.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Les résultats de la grève du jeudi 28 janvier 1999.

CTPL du 25 janvier 1999

Le TPG a réuni le CTPL le 25 janvier dernier afin de présenter le budget de fonctionnement et d'équipement pour 1999, les demandes de financement d'opérations dans le cadre du CHS-DI, la nouvelle implantation des emplois en Côte d'Or au 1^{er} janvier 1999, et pour répondre à la demande des représentants du personnel au sujet de la restructuration du réseau en agglomération dijonnaise.

- Le budget du CHS-DI : les projets d'opérations sont pour la grande majorité la conséquence des conclusions des rapports établis en 1998 par la SOCOTEC (mise aux normes des installations électriques). **L'ensemble des représentants du personnel s'est prononcé favorablement pour ce budget 1999.**
- Les travaux immobiliers :
 - ❖ Rénovation de la Trésorerie de SAULIEU : le projet est en attente d'une réponse de la CP pour un complément d'enveloppe budgétaire. Aussi, les travaux ne pourront pas commencer avant le second semestre.
 - ❖ Les problèmes de sécurité électrique à la Trésorerie de LIERNAIS : le TPG souhaite la collaboration de la commune pour réaliser les travaux faute de quoi, **il remettrait en cause l'existence même de la Trésorerie !**
 - ❖ Rénovation de la Trésorerie de DIJON NORD : la climatisation n'est pas prévue dans les travaux. Par ailleurs, en réponse à notre demande, il a été précisé que le désamiantage se fera dans la sécurité (prévu au cahier des charges des entreprises). De même, les autres étages bénéficieront du désamiantage au cours des 2 années à venir.
 - ❖ Nous avons fait remarquer que les **alarmes** des Trésoreries de BAIGNEUX LES JUIFS et de LIERNAIS ne fonctionnaient pas. La Direction a reconnu cette situation et n'est pas décidée à faire les travaux nécessaires.
- Le budget de fonctionnement : le budget global est en progression de 3,72% et celui des postes comptables de 4,54%. Cependant, la hausse ne profite qu'à certains postes ayant bénéficiés de réaménagement. Ainsi, certaines trésoreries voient même leur dotation se réduire. En ce qui concerne les trésoreries dont l'allocation 1998 n'avait pas été utilisée en

(suite du compte-rendu au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et HUNKELER Sandrine (T. Auxonne).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

totalité, le reliquat ne sera pas reporté en 1999. Par ailleurs, **les représentants de la CGT ont demandé davantage de concertation avec les postes et services** : il serait souhaitable qu'un recensement des besoins soit fait en début d'année. Cela éviterait les décisions technocratiques telles l'attribution de calculatrices en fin 1998 (tant de machines selon l'effectif du poste). En conséquence, lors du vote **la CGT s'est abstenue** alors que les autres organisations ont voté pour le budget.

- **Nouvelle implantation des emplois au 1^{er} janvier** : le TPG a annoncé la **suppression de 4 emplois**. (ces réductions touchent les services Comptabilité et Liaison-Traitements). Face à ces suppressions à répétition, **l'ensemble des organisations syndicales a voté CONTRE**.
- **Le problème de la Trésorerie de BAIGNEUX LES JUIFS** : la CGT a fait remarquer que cette Trésorerie était fermée au public 3 jours par semaine. Dans la mesure où la Direction a présenté la mise en place des gestions conjointes comme un moyen de « conforter le statut de ces Trésoreries », nous avons demandé à ce que la continuité du service public soit assuré (ouverture 5 jours par semaine). Le TPG a précisé qu'il ne comptait pas revenir sur la situation actuelle puisque les élus ne se plaignent pas. De même, il a laissé entendre que si les collectivités locales ne faisaient aucun effort, il est fort probable que cette Trésorerie disparaisse.
⇒ Il est clair que la gestion conjointe n'est qu'un instrument pour supprimer les postes comptables en milieu rural où l'Etat se désengage progressivement.
- **Les horaires variables à la Trésorerie de BEAUNE** : la CGT a une nouvelle fois demandé la date de mise en place des horaires variables. La Direction nous a affirmé que ce n'était plus qu'une affaire de jours et que le retard était imputable à la CP (retard dans la fourniture du logiciel de gestion).
- **La restructuration du réseau des Trésoreries en agglomération dijonnaise** : M. PERREAULT nous a affirmé qu'il n'y avait aucun projet actuellement mais qu'une réunion entre M. GUILLOU, des comptables de DIJON et le Président de l'APCTA (association des comptables) avait été organisée. Nous avons fait remarquer au TPG qu'il était anormal que la réflexion ne soit pas engagée avec l'ensemble des membres du CTPL mais avec une association non représentative de la majorité du personnel puisque ne regroupant que les comptables. **La CGT a demandé à ce que l'ensemble des représentants du personnel soit associé à ces travaux** comme le prévoient les textes en vigueur. Aussi, dans un soucis de transparence, nous avons également demandé au TPG de nous communiquer le compte-rendu de cette première réunion tout exigeant que les membres du CTPL soient conviés aux prochaines réunions. Le TPG nous a assuré qu'à l'avenir les représentants du personnel seraient associés aux travaux, une réunion étant prévue pour fin mars 1999.
- **Avenir du CFPU** : même si la CP n'a pris aucune décision sur l'avenir du CFPU de DIJON, la Direction locale a entrepris un important projet de rénovation des locaux rue Sambin. Le service des Pensions serait installé dans les locaux actuels du CFPU où 2 salles seulement seraient conservés (1 salle de cours et 1 salle de formation continue). Cette démarche traduit bien la politique de la CP qui consiste à affirmer que rien n'est décidé mais qui d'un autre côté met en place les aménagements nécessaires aux réformes.

GREVE DU JEUDI 28 JANVIER 1999

La grève du 28 janvier dernier a montré une **forte mobilisation dans l'ensemble des finances** sauf au Trésor dans notre département. Au niveau national, **près de 50% des personnels ont cessé le travail au Trésor et à la DGI**.

En **Côte d'Or**, la DGI a été fortement perturbée avec 39,6% de grévistes (76% au CDI de Châtillon sur Seine, 69% au CDI de Semur en Auxois et 50% au CDI de Montbard).

Au Trésor, seulement 28% de grévistes ont été recensés en Côte d'Or. En fait, c'est essentiellement dans certains services (Comptabilité et Liaison-Recouvrement avec plus de 75% de grévistes, Epargne-Placement avec 100% de grévistes, Suppléance avec 50% de grévistes) et dans les postes comptables que la mobilisation a été la plus forte (33,7% de grévistes en PNC contre 21,7% en TG).

Les Trésoreries suivantes étaient fermées : Chenôve, Dijon banlieue est, Dijon sud, Fontaine Française, Genlis, Is sur Tille, Mirebeau, Montbard, Pontailler sur Saône, Précy sous Thil, Saint Seine l'Abbaye, Saulieu, Selongey, Somberton, Vitteaux et Arnay le Duc.

Le nombre important de trésoreries fermées (38% des postes comptables) traduit bien le **malaise** et **l'opposition des personnels à la mise en place des réformes technocratiques** que nous propose le Ministère.

⇒ Nous devons **poursuivre l'action** pour imposer aux Ministres nos revendications (emplois, missions, réduction du temps de travail, retraite). Une prochaine journée d'action unitaire est prévue pour le mois de mars.

⇒ **C'est tous unis dans une forte mobilisation que nous parviendrons à faire aboutir nos idées.**